



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
GÉNÉRALE

TD/B/COM.1/EM.11/1  
5 juin 2000

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission du commerce des biens et services,  
et des produits de base,

Réunion d'experts sur les incidences de la réforme de  
l'agriculture sur les PMA et les pays en développement  
importateurs nets de produits alimentaires, et les moyens  
de répondre aux préoccupations de ces pays dans le cadre  
des négociations commerciales multilatérales

Genève, 24-26 juillet 2000

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ**

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du bureau
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
3. Les incidences de la réforme de l'agriculture sur les PMA et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires – Préoccupations nationales
4. Comment répondre aux préoccupations de ces pays dans le cadre des négociations commerciales multilatérales
5. Adoption des recommandations de la Réunion

## II. Annotations

### **Point 1 : Élection du bureau**

1. Il est recommandé à la Réunion d'experts d'élire un président et un vice-président/rapporteur.

### **Point 2 : Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

2. L'ordre du jour provisoire de la Réunion d'experts figure dans la section I qui précède. Le programme provisoire des séances est joint au présent document.

3. Lors des consultations que le Président du Conseil du commerce et du développement a tenues le 31 mars 2000 avec le Bureau, les coordonnateurs et les délégations intéressées, les États membres ont décidé de convoquer une Réunion d'experts sur les incidences de la réforme de l'agriculture sur les pays les moins avancés (PMA) et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires, et les moyens de répondre aux préoccupations de ces pays dans le cadre des négociations commerciales multilatérales. Cette décision a été prise conformément au paragraphe 133 du Plan d'action adopté par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement à sa dixième session, aux termes duquel "la CNUCED pourrait analyser les incidences, sur tous les pays en développement; du processus de réforme comme prévu à l'article 20 de l'Accord de l'OMC sur l'agriculture, en prêtant attention aux préoccupations des PMA et des pays en développement importateurs nets de produits alimentaires".

4. La réunion abordera deux questions de fond.

### **Point 3 : Les incidences de la réforme de l'agriculture sur les PMA et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires – Préoccupations nationales**

5. Les débats sur la première question de fond seront consacrés à une analyse des incidences de la réforme de l'agriculture sur les PMA et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires, ainsi que des préoccupations de ces pays, compte tenu de la diversité des situations. Des experts nationaux exposeront l'expérience et le point de vue de leur pays concernant la réforme dans le secteur agricole. On suggère aux experts de suivre pour leur communication les directives jointes au présent document.

### **Point 4 : Comment répondre aux préoccupations de ces pays dans le cadre des négociations commerciales multilatérales**

6. Les experts s'intéresseront ensuite aux mesures qui pourraient être prises pour remédier aux problèmes rencontrés par les PMA et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires, dans le contexte de la poursuite du processus de réforme prévu à l'article 20 de l'Accord de l'OMC sur l'agriculture. On espère également que les délibérations au titre du point 4 permettront de déterminer quels types d'aide les pays en développement, en particulier les moins avancés d'entre eux et les pays importateurs nets de produits alimentaires, devront recevoir des organisations internationales compétentes pour pouvoir participer efficacement aux négociations sur l'agriculture menées dans le cadre de l'OMC.

Documentation

TD/B/COM.1/EM.11/2 Incidences de la réforme de l'agriculture sur les PMA et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires, et moyens de répondre aux préoccupations de ces pays dans le cadre des négociations commerciales multilatérales

**Point 5 : Adoption des recommandations de la Réunion**

7. La Réunion d'experts adoptera des recommandations qui seront examinées par les États membres avant d'être présentées en février 2001 à la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base. Le rapport final sera établi sous l'autorité du Président après la Réunion.

**PROGRAMME DE LA RÉUNION**

<b>Premier jour (24 juillet 2000)</b>	<b>Deuxième jour (25 juillet 2000)</b>	<b>Troisième jour (26 juillet 2000)</b>
<i>(10 heures - 13 heures)</i>	<i>(10 heures - 13 heures)</i>	<i>(10 heures - 13 heures)</i>
<p><b><u>Séance plénière</u></b> Déclaration liminaire</p> <p>Point 1 : Élection du bureau</p> <p>Point 2 : Adoption de l'ordre du jour</p> <p><b><u>Discussions informelles</u></b></p> <p>Point 3 : Les incidences de la réforme de l'agriculture sur les PMA et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires : Préoccupations nationales</p>	<p><b><u>Discussions informelles (suite)</u></b></p> <p>Point 3 : (suite)</p> <p>Point 4 : Comment répondre aux préoccupations de ces pays dans le cadre des négociations commerciales multilatérales</p>	<p><b><u>Discussions informelles (suite)</u></b></p> <p>Point 4 : (suite)</p>
<i>(15 heures - 18 heures)</i>	<i>(15 heures - 18 heures)</i>	<i>(15 heures - 18 heures)</i>
<p><b><u>Discussions informelles (suite)</u></b></p> <p>Point 3 : (suite)</p>	<p><b><u>Discussions informelles (suite)</u></b></p> <p>Point 4 : (suite)</p>	<p><b><u>Séance plénière de clôture</u></b></p> <p>Adoption des recommandations de la Réunion</p>

### *Communications des experts*

Il est demandé aux experts désignés par les États membres de remettre à l'avance au secrétariat de la CNUCED de brefs exposés qui seront communiqués tels quels aux autres participants, dans la langue originale. Ils pourront expliquer comment le programme de réforme et l'environnement commercial international dans le secteur de l'agriculture ont influé sur l'action menée par leur pays pour atteindre les objectifs de la politique agricole nationale, en donnant des exemples concrets. Les contributions d'experts de tous les États membres de la CNUCED (PMA, pays en développement importateurs nets de produits alimentaires, autres pays en développement, pays en transition et pays développés) seront de nature à enrichir les délibérations de la Réunion.

Les experts pourraient rédiger leur contribution en s'inspirant du questionnaire ci-après, mais cela n'est pas obligatoire. Ils sont invités à donner des exemples concrets de l'expérience de leur pays.

#### **Incidences sur le marché intérieur**

1. Effets de la libéralisation de l'accès au marché national (donner des exemples par produit) :
  - a) Quelles sont les incidences des réductions tarifaires sur les importations ?
  - b) Quelles sont les incidences de la réduction des obstacles non tarifaires sur les importations ?
  - c) La libéralisation a-t-elle modifié le rôle joué par les sociétés étrangères (par l'intermédiaire de leurs filiales ou agents) dans le commerce et la distribution sur le marché intérieur ?
  - d) Y a-t-il eu des incidences sur les arrangements préférentiels en matière d'accès au marché offerts par votre pays à des pays en développement ?
2. Effets de la libéralisation de l'accès au marché d'autres pays (donner des exemples par produit) :
  - a) La production nationale est-elle en concurrence avec des exportations subventionnées d'autres pays ? Quels sont les écarts de prix entre les produits nationaux et les exportations subventionnées ?
  - b) La réduction des subventions à l'exportation accordées par les pays développés a-t-elle eu des répercussions sur le marché intérieur au cours des cinq dernières années ?
3. Dans quelle mesure la consommation intérieure est-elle tributaire des importations de :
  - i) céréales; ii) huiles comestibles; iii) viande; iv) produits laitiers; v) produits alimentaires transformés ? Ce rapport a-t-il évolué au cours des 10 dernières années ?

4. Effets de la fluctuation des prix mondiaux entre 1995 et 2000 (donner des exemples par produit) :
- a) Les fluctuations des prix de ces dernières années (élevés en 1995/96, faibles en 1997/98, etc.) ont-elles influé sur les importations nationales de produits agricoles, en valeur et en volume ?
  - b) Y a-t-il eu des difficultés de financement à court terme ? Dans l'affirmative, quel type d'appui votre pays a-t-il reçu pour y faire face ?
  - c) Les fluctuations des prix au cours des dernières années ont-elles modifié le niveau de la consommation intérieure ?

### **Incidences sur les marchés d'exportation**

1. Effets de la libéralisation de l'accès au marché d'autres pays (donner des exemples par produit) :
- a) Les réductions tarifaires et les possibilités d'accès minimum au marché offertes par d'autres pays ont-elles créé de nombreux débouchés à l'exportation ?
  - b) La réduction des obstacles non tarifaires dans les pays importateurs a-t-elle créé des débouchés à l'exportation ?
  - c) Les exportations de votre pays se heurtent-elles à des obstacles tarifaires ou non tarifaires importants ?
  - d) La libéralisation a-t-elle eu un effet sur les arrangements préférentiels en matière d'accès au marché octroyés par des pays importateurs ?
2. La réduction (ou la non-réduction) des exportations subventionnées d'autres pays a-t-elle eu des incidences sur les marchés d'exportation de votre pays ?
3. Les fluctuations des prix de ces dernières années ont-elles influé sur le produit et le volume des exportations nationales de produits agricoles ? Ont-elles été intégralement répercutées sur les prix à la production, et ont-elles eu des conséquences graves ?
4. L'évolution structurelle récente des marchés internationaux (par exemple, l'importance croissante des grandes sociétés transnationales) a-t-elle eu des répercussions sur les exportations agricoles ?
5. Administration des subventions et crédits à l'exportation :
- a) Les prix à l'exportation subventionnés varient-ils en fonction de la destination ?
  - b) Quelles sont les principales destinations des exportations subventionnées et des crédits à l'exportation ?

c) Le choix des bénéficiaires des subventions ou crédits à l'exportation est-il soumis à des règles ?

d) Existe-t-il des mécanismes pour déterminer les besoins d'importation à des prix inférieurs des pays destinataires ?

e) Les subventions ou les crédits sont-ils liés à des programmes d'aide au développement ?

### **Production et commerce agricole intérieurs**

1. Pour les produits alimentaires, y a-t-il des écarts importants entre les coûts de production internes et les prix à l'importation ?

2. Quelles sont les principales mesures de soutien prises en faveur des producteurs, consommateurs et exportateurs nationaux ? Quels facteurs influent sur la capacité de soutien de l'État (problèmes d'ordre budgétaire, engagements contractés dans le cadre de l'OMC en matière de soutien interne, etc.) ?

3. Les fluctuations des prix de ces dernières années ont-elles eu des incidences sur la production et la consommation agricoles de votre pays ?

4. Y a-t-il des domaines particuliers dans lesquels la production et le commerce intérieurs de votre pays nécessiteraient une aide technique ?

Les experts sont priés de bien vouloir adresser leur communication avant le 10 juillet 2000 à :

**Mme Miho Shirotori**

**Division du commerce international des biens et services, et des produits de base  
CNUCED**

**Palais des Nations, CH-1211 Genève 10 (Suisse)**

**Téléphone : +41 22 907 55 56**

**Télécopie : +41 22 907 00 44**

**Adresse électronique : [miho.shirotori@unctad.org](mailto:miho.shirotori@unctad.org).**

-----